

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 À 18 HEURES 30**

N° 4 - 73 / 2014 : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTE - BUDGET  
ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

**L'An Deux Mille Quatorze, le 29 avril 2014**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 29 avril 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

**Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE**

**Secrétaire : madame Delphine DESHAIES-GALINIE**

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (procuration de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric ESQUEVIN, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Élodie NADJAR (Pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS (Pouvoir de Roland FOISSAC), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Delphine MAILLET-RIGOLET, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Martine ALRANREY, Jacques ROUSSEL, Alain COURTY, Thérèse BEAUCOURT, Rino GATEFIN, Jean-Charles BALARDY.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Patrice BEDIER, Roland FOISSAC, Hélène MALAQUIN.

**Membres suppléants :** Madame, Messieurs, Albert SARMAN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

**Présents : 53**

**Votants : 50**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 AVRIL 2014****N° 4 – 73 / 2014 : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTE – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services, régie transports urbains,

**Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,**

La Trésorerie d'Albi-ville et Périphérie vient de nous transmettre un état de taxes et produits irrécouvrables portant sur les exercices 2005 à 2012.

Le comptable a constaté l'impossibilité de recouvrement pour ces opérations et a sollicité l'admission en non-valeur de ces créances.

Il nous demande d'effectuer un mandat de régularisation sur le budget annexe transports urbains pour un total de 405 € TTC pour la période 2005 à 2012.

Ce sont essentiellement des prestations commerciales qui n'ont pu être recouvrées en raison de l'insolvabilité constatée des tiers.

<b>BUDGET</b>	<b>Liste</b>	<b>Années</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Montant total TTC</b>
TRANSPORTS URBAINS	927511433	2005-2012	13	405,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>405,00 €</b>

Le montant singulier de ces opérations étant inférieur au seuil de poursuites, il y a lieu d'émettre en non-valeur les sommes indiquées, conformément à l'état transmis par le Trésorier Principal d'Albi Ville et Périphérie, et pour le montant total de 405,00 euros TTC.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la demande d'admission en non-valeur de la trésorerie en date du 3 février 2014,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire en date du 22 avril 2014,

ENTENDU le présent exposé,

**APRÈS EN AVOIR DELIBERE, À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** l'admission en non-valeur de cette somme qui interviendra par l'émission d'un mandat au chapitre 65, article 6541, d'un montant de 405,00 euros TTC.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,  
Fait le 29 avril 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

